



40ème Challenge Course À Pied

Groupe BPCE Sports



Semi-marathon
des sources du lac d'Annecy
Du Samedi 4 Octobre au
Lundi 6 octobre 2025



Francois CODET
Président du Directoire
Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Je suis heureux que l'on vous accueille sur notre territoire Rhône-alpin pour ce challenge BPCE. Je suis certain que vous apprécierez la beauté du lac d'Annecy et de sa vieille ville ! Je crois aux vertus du sport et à ses valeurs. Le sport, c'est de l'authenticité, de l'entraide mais aussi le goût de l'effort et de la performance. Au-delà de la compétition, ce challenge sera sans nul doute une occasion de partager des moments de convivialité, de renforcer nos liens et de promouvoir notre esprit de Groupe. Bienvenue à vous et bonne course !

Julien SEGUI
Président de l'Association Sportive CERA

C'est avec joie que nous vous accueillons à Annecy, « Venise des Alpes », nichée en plein cœur des montagnes, pour ce challenge sportif autour du semi-marathon des Sources du Lac d'Annecy. Cet événement est l'occasion de célébrer non seulement notre passion pour la course à pied, mais aussi l'esprit de camaraderie et de dépassement de soi qui nous unit tous. Annecy, avec son lac d'un bleu éclatant et ses montagnes majestueuses, constitue le cadre idéal pour cette aventure sportive. Nous sommes ravis de vous recevoir nombreux et enthousiastes, prêts à relever ce défi et à partager ensemble des moments inoubliables. Alors, lacez vos chaussures, préparez-vous à donner le meilleur de vous-même et profitez de chaque instant sur ce parcours exceptionnel. Que la préparation commence et que chacun d'entre vous prenne plaisir à dépasser ses limites !



Sommaire

Programme du séjour

Conditions et Prestations

Inscription & renseignements pratiques

Le comité d'organisation

Le règlement sportif



Programme du séjour

Samedi 4 octobre

- A partir de 15h00 Accueil des participants Au bureau (13 rue de la Poste 74000 ANNECY)
Répartition dans les différents hôtels et remise des dossards
- 19h30 Repas au restaurant Au Bureau (13 rue de la Poste 74000 ANNECY)

Dimanche 5 octobre

- A partir de 7h00 Petit déjeuner dans les hôtels ou Au bureau
- 8H30 Départ des bus pour Doussard (Salle Polyvalente, 74210 Doussard) depuis la gare routière ou véhicules personnels (environ 40 minutes)
- 10H00 Départ du semi-marathon (Doussard)
- A partir de 11h00 Distribution de paniers repas à l'arrivée de la course au stand BPCE Sports
- 12h00 Retour des bus
- 20h00 Soirée de clôture au restaurant Au Bureau sur place avec animation musicale (13 rue de la Poste 74000 ANNECY)

Lundi 6 octobre

- A partir de 7h00 Petit déjeuner dans vos hôtels puis retour dans vos régions



Conditions et Prestations

Forfait du séjour : 240 € / personne

Du samedi 04/10 à 15 h au lundi 06/10 à 10 h

Ce forfait comprend :

L'hébergement pour 2 nuits et les repas du samedi soir au petit déjeuner du lundi matin

Dépenses exclues du forfait :

Les dépenses d'ordre personnel (boissons bars lors de la compétition et des soirées – *hors forfait soirée inclus* →)

Hébergement :

Du Samedi 4 Octobre à 15h au Lundi 6 Octobre à 10h

APARTHOTEL ADAGIO (2 Pl. Marie Curie, 74000 Annecy)

HÔTEL MERCURE (26 Rue Vaugelas, 74000 Annecy)

HÔTEL MOXY (19 avenue du Rhône 74000 ANNECY)

HÔTEL CAMPANILE (37 rue Vaugelas 74000 ANNECY)

Linge de toilette fourni

Date limite d'inscriptions : **Vendredi 22 août**

Les fichiers d'inscription doivent nous parvenir à l'adresse mail suivante :

Jonathan.gely@cera.caisse-epargne.fr

!! Attention inscriptions limitées à 200 places !!

Merci d'envoyer **un fichier d'inscription par équipe**, accompagné des certificats médicaux de - 1 an pour la pratique de la course à pied en compétition.

Virement à effectuer sur le compte suivant : (en indiquant le nom de votre entité)

ASCERA Challenge Course A Pied

FR76 1382 5002 0008 0097 7176 435

Pas de remboursement après le 15/09/2025



Inscription & renseignements pratiques

Modalités d'inscriptions en ligne

Les inscriptions sont 100% en ligne, y compris dépôt du n° de licence FFA ou Parcours Prévention Santé.

Le dépose-sacs, la médaille et la photo finisher sont offerts à tous les coureurs.

200 dossards sont disponibles sur la plateforme d'inscription gérée par LE [SPORTIF.COM](https://forms.registration4all.com/EventRegistration/Register_Sport_Event.aspx?EventID=210409&RORG=LSCAL) Le lien pour y accéder se trouve sur le site internet : www.annecyrunning.org

https://forms.registration4all.com/EventRegistration/Register_Sport_Event.aspx?EventID=210409&RORG=LSCAL

L'accès est protégé par un mot de passe, seuls les coureurs participants au challenge Groupe BPCE Sports pourront s'inscrire.

Lors de la saisie, il conviendra de compléter la case << ENTREPRISE GROUPE ASSOCIATION >>. Pour des raisons pratiques, tous les coureurs devront y insérer le sigle de l'entreprise sous la forme **GBS + nom de l'entité** (exemples : GBS – CERA, GBS – CELDA, ...).

Il faudra également répondre << oui >> à la question : participez-vous au Challenge Entreprises.

REMPLACEMENT DU CERTIFICAT MEDICAL PAR LE P.P.S.

La Fédération Française d'Athlétisme a décidé de remplacer l'exigence de fourniture d'un certificat médical d'absence de contre-indication, par un parcours éducatif et d'information sur les risques liés à la santé dans la pratique de l'athlétisme, appelé « Parcours de prévention santé » (ou << PPS >>).

Cette obligation s'applique désormais à tous les pratiquants majeurs, non licenciés FFA, souhaitant s'inscrire à une course qui devront ainsi satisfaire au Parcours de Prévention Santé dans les trois mois avant la manifestation concernée. Ce PPS est disponible sur la plateforme en ligne de la FFA en suivant ce lien : pps.athle.fr

Attention la durée de validité du PPS est de trois mois seulement, pour nos courses il vous faudra l'éditer et le rattacher à votre inscription à partir du 6 juillet 2025.



COMMUNICATION ET INFORMATIONS

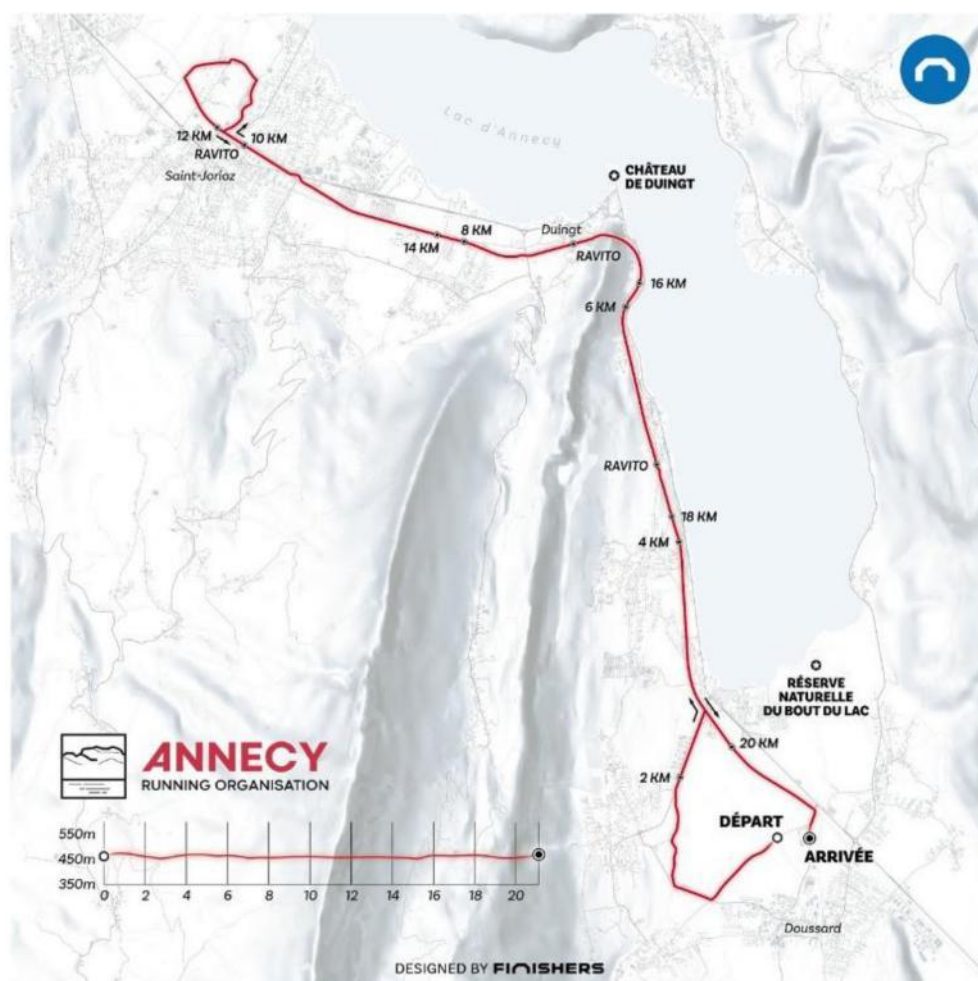
- Nous vous conseillons de vous abonner pour recevoir les dernières informations
 - **Facebook** : page Annecy Running Organisation et événement Semi-Marathon des Sources du Lac d'Annecy
 - **Instagram** : compte Annecy Running Organisation
 - **LinkedIn** : page Annecy Running Organisation
 - **Strava** : "Club" Annecy Running Organisation gérée par le compte Semi-Marathon des Sources du Lac d'Annecy
 - **Open Runner** : compte "Com Annecy Running Org" qui publie les tracées sur Open Runner

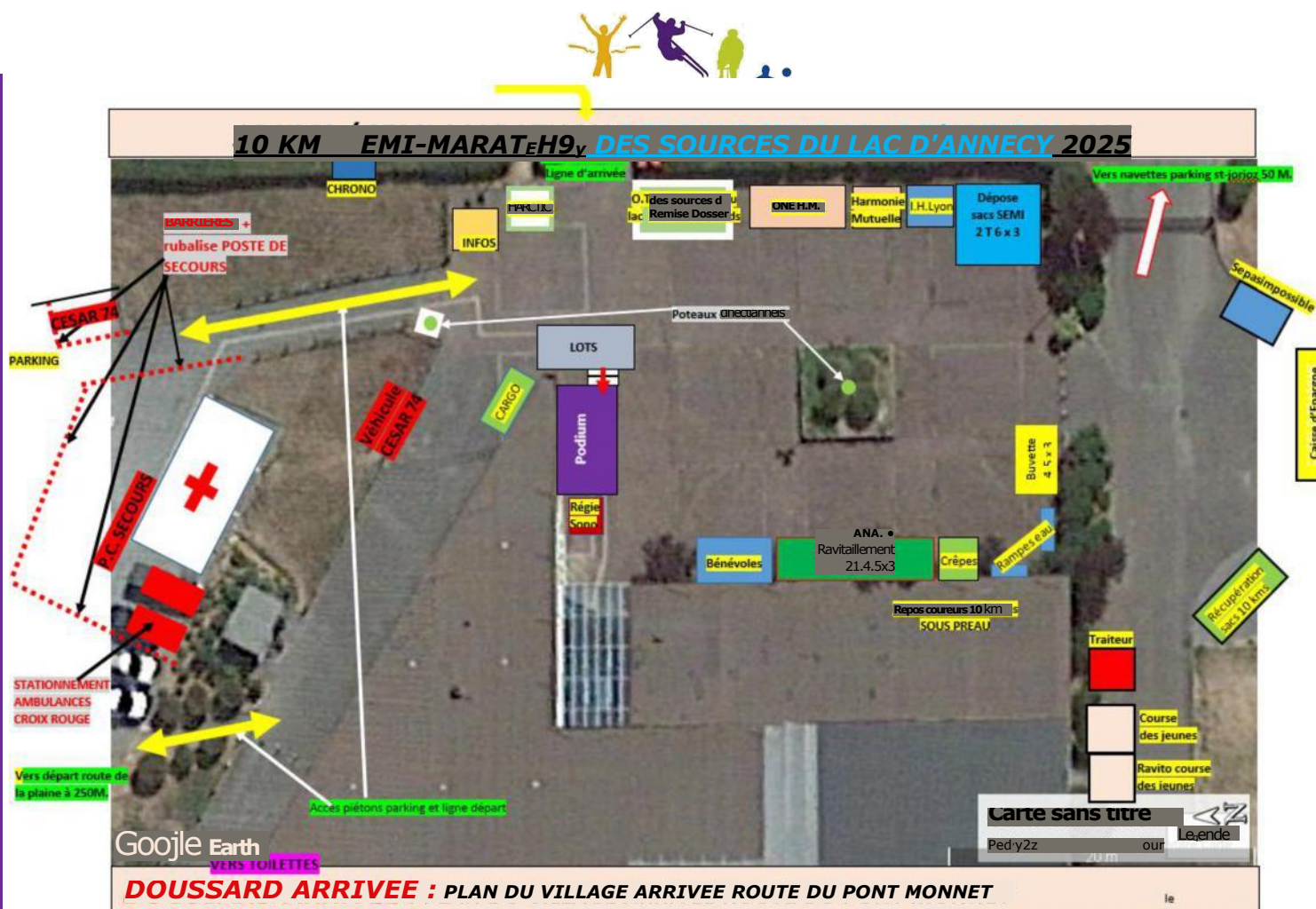




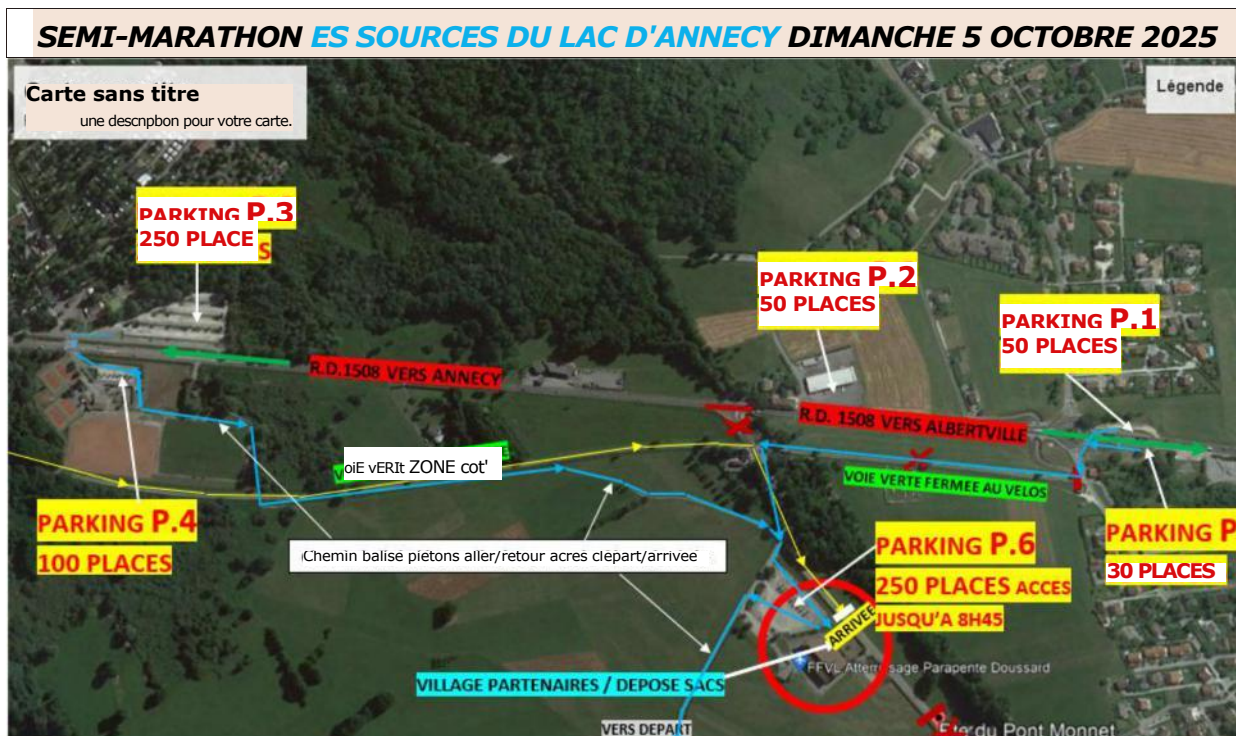
En direction de Bredannaz par la voie verte puis traversée du pittoresque village de Doussard avant de reprendre la voie verte en direction de Saint-Jorioz pour une boucle qui longera le Laudon avant de revenir à Doussard.

21,1 km, distance règlementaire du semi-marathon.





Plan du village semi-marathon



EMPLACEMENT DES PARKINGS ET ACCES A LA ZONE DEPART / ARRIVEE DOUSSARD : **P.3 :** Depuis ANNECY suivre la RD1508 direction ALBERTVILLE (rive ouest du lac), traverser SEVRIER, SAINT-JORIOZ, DUINGT et BOUT DU LAC (commune de DOUSSARD) prendre à gauche l'entrée sur le camping international du lac bleu et tourner immédiatement à droite vers le parking à 150M.. **P.4 :** Continuer sur la RD1508 sur 150M. et tourner à droite sur le parking des tennis. **P.6 accès jusqu'a 8H45 :** Continuer sur 850M. et tourner à droite direction DOUSSARD (park à 100M. sur la droite). **P.2 :** Poursuivre jusqu'au rond-point, faire le tour, revenir sur 330M. et tourner à droite sur le parking. **P.1 :** juste après le rond-point à droite. **P.1 :** en face. (flechage).

Plan d'accès aux parkings



Le comite d'organisation

Prenom Nom	Tel portable	Adresse mail
Nathalie ROMAND	06 86 07 34 11	nathalie.romand@cera.caisse-epargne.fr
Jonathan GELY	06 71 27 74 49	jonathan.gely@cera.caisse-epargne.fr

Le reglement sportif

[DOC-RGLT-course-a-pied-2018.pdf](#) (groupebpcesports.fr)

